



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Passy-Grigny

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul

Protection : classement

Arrêté : classement le 10/12/1922

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 10 décembre 1922

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.